

Compte Rendu de la Réunion Thématique n°6 "Ecologie Communale"

Introduction du Maire

Le Maire a débuté la réunion en rappelant l'importance de l'engagement commun pour l'avenir écologique de Croissy. La prochaine réunion est prévue pour faire un premier bilan le 19 décembre. Le sixième thème porte sur l'écologie communale, avec un objectif concret de mise en œuvre d'actions.

Intervention du Grand Témoin, Nathalie Campion (Consultante RSE spécialisée sur les sujets eau et carbone et Représentante de l'association Forum et Projets)

Une représentante de l'association Forum et Projets pour le Développement Durable (FPDD) a partagé ses connaissances. Cette association, composée de 30 membres actifs, accompagne des entreprises vers la durabilité et est impliquée dans des actions telles que des fresques du climat et de l'eau.

Qu'est-ce que l'écologie locale ?

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) a été expliquée comme un moyen pour les entreprises d'asseoir leur responsabilité sociétale. La démarche écologique locale de Croissy d'Après s'inscrit dans cette logique, avec un focus sur cinq enjeux majeurs liés à la transition écologique.

Rôle des Parties Prenantes

Les parties prenantes, dont les citoyens, les collectivités, les entreprises, et d'autres, ont été identifiées comme des acteurs essentiels dans la transition écologique. L'intelligence collective et la communication sont clés pour assurer le succès de cette démarche.

Mise en Place d'une Démarche d'Ecologie Locale

Il a été souligné qu'une démarche d'écologie locale consiste à construire un dispositif favorisant la participation du plus grand nombre d'acteurs. Cela inclut la communication sur les projets, l'information des citoyens, l'amélioration de leur résilience, et la création de synergies pour optimiser les usages.

Actions et Projets Locaux

Des exemples d'initiatives ont été partagés, provenant notamment de la plateforme "Le Croissy d'Après". Parmi ceux-ci, le compostage des biodéchets a été mis en avant comme une solution pour réduire les déchets. De plus, des actions concernant la gestion des hydrocarbures et des déchets ont été évoquées.

Présentation de l'Association FPDD

L'association FPDD, une organisation à but non lucratif, a présenté ses axes d'action, incluant des fresques du climat, des ateliers de permaculture, des observations d'oiseaux, des initiatives en énergie verte, et des conférences scientifiques. Leur engagement est ouvert à tous, avec des actions concrètes pour sensibiliser et agir.

Nous vous encourageons à poursuivre votre implication sur la plateforme "Le Croissy d'Après" et à partager vos idées pour contribuer à l'écologie communale. Merci à tous pour votre engagement dans la construction d'un avenir plus durable à Croissy.

Questions / Réponses

Question 1 :

Q. Vous mentionnez le fauchage tardif et la taille des haies, pouvez-vous développer ce que vous entendez par là ?

R. Les herbes hautes et haies sont des habitats essentiels pour la biodiversité. Le fauchage tardif vise à maintenir ces habitats, favorisant la biodiversité en fournissant des lieux de reproduction et d'alimentation pour les insectes. Cette pratique contribue à la préservation des écosystèmes, maintenant l'humidité du sol et limitant les périodes de sécheresse.

Question 2 :

Q. Que pensez-vous des bassines censées conserver de l'eau et la redistribuer en période de sécheresse ? Pourquoi cela crée-t-il autant de polémiques ?

R. La création de bassines implique souvent le détournement de l'eau d'une rivière ou le pompage dans les nappes phréatiques. Cela transforme un bien commun en bien privé, financé généralement par un collectif d'agriculteurs. Cela peut entraîner des situations injustes et créer des tensions sur la ressource, d'autant plus que 20% de l'eau stockée s'évapore. La polémique réside dans la question de l'équité et de la durabilité de cette pratique.

Question 3 :

Q. Pourquoi Carrières et Montesson ont-elles réalisé des ouvrages coûteux et pas Croissy ? Des digues pour évaluer l'efficacité sont-elles prévues à Croissy ?

R. Chaque zone a ses propres défis. Montesson et Carrières ont mis en place des ouvrages coûteux en raison de zones inondables importantes. À Croissy, les contraintes sont différentes, avec 25 à 30% de

la ville considérée comme inondable. Cependant, la construction de digues n'est pas envisageable dans ces zones. La ville encourage des initiatives comme le permis de végétaliser pour favoriser la pénétration de l'eau et minimise la construction dans les jardins pour maintenir des surfaces perméables.

Question 4 :

Q. Est-il prévu une évolution du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations) avec les changements climatiques ?

R. Les réglementations évoluent pour faire face aux changements climatiques. La loi ZAN encourage la construction en hauteur pour augmenter la surface perméable. Des ajustements au PPRI pourraient être envisagés en fonction de ces évolutions, mais les risques d'une crue majeure, comme celle de 1910, demeurent une préoccupation. La législation et les mesures préventives sont en constante réévaluation pour assurer la sécurité des habitants.

Suite de la présentation par Jean-Roger DAVIN

Le Maire a exposé les actions en cours et à venir visant à renforcer l'engagement écologique de Croissy.

Eclairage Public

Le passage à l'éclairage LED est une mesure phare pour réduire la consommation énergétique. Les lampadaires n'éclairent plus les routes et le ciel mais seulement les trottoirs pour diminuer l'impact négatif sur la biodiversité. De plus, l'extinction de l'éclairage entre 1h et 5h du matin est planifiée, alignée sur les périodes de moindre activité, notamment pendant les heures sans circulation du RER. Une gestion plus efficace sera assurée grâce à un système de précâblage avec commande à distance.

Désimperméabilisation de l'Espace Public

La ville a amorcé des projets de désimperméabilisation de l'espace public, favorisant ainsi l'infiltration de l'eau dans le sol. Les cours d'école comme celles de Leclerc et de Jule Vernes ou encore les nouvelles pistes cyclables comme celle de l'avenue de Verdun ont été désimperméabilisées. Celle du collège, étant sous le contrôle du département, le sera un plus tard à cause des contraintes financières.

Certificats d'Economie d'Energie

L'administration s'engage à répondre aux exigences de conformité des certificats d'économie d'énergie, ouvrant ainsi la porte à un levier financier supplémentaire pour les projets écologiques.

Mesure et Valorisation du Stockage Carbone

La présentation de l'outil Netcarbon a souligné l'importance de mesurer et valoriser le stockage carbone. En analysant des paramètres tels que la captation carbone, les îlots de chaleur et l'artificialisation des sols, la municipalité vise à établir un état des lieux, simuler l'impact environnemental des projets, et suivre l'efficacité des actions dans le temps.

Ces actions démontrent l'engagement concret de la municipalité dans la promotion d'une commune plus écologique et durable. La participation active des citoyens et des parties prenantes est encouragée pour faire progresser ces initiatives.

Conclusion du Maire :

Le Maire a annoncé les dates des futures fresques du climat organisées à Croissy :

- 13 janvier 2024 pour les élus et agents
- 27 janvier pour les Croissillons

D'autres dates possibles sont en prévisions, elles seront annoncées au début de l'année 2024.

Le Maire a conclu en répondant aux contributions dans « Appel à idées ». Ces réponses sont directement accessibles sur le site **Le Croissy d'Après** dans la rubrique correspondante.